



---

## Dynamique de la filière riz au Mali

**Yacouba SANGARE**, *Enseignant-chercheur à l'Université de Ségou et chercheur associé à Point Sud, Tél : (+223) 79246162,*

**Yaya SIDIBE**, *Enseignant-chercheur à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Tél : (+223) 78872422*

**Barazi Tagalifi MAIGA**, *Agroéconomiste, Association pour la Lutte contre l'Insécurité Alimentaire et la Résilience au Changement Climatique, Mali,*

**Fousseny DIALLO**, *Enseignant-chercheur à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Tél : (+223) 78842561,*

**Résumé :** L'objectif de cet article est d'analyser la dynamique de la filière riz au Mali de 1985 à 2017. La méthodologie utilisée pour la présente étude est quantitative. Il s'agit d'analyser l'évolution de la production, de la consommation, de l'importation, de l'exportation et des superficies cultivées à travers la base EAC (Enquête Agricole de Conjoncture). Les résultats ont montré que la consommation du riz au Mali, à l'instar de la production, est en constante augmentation. Cette consommation de riz, qui était de 170 677 tonnes en 1984-1985, a atteint 2 712 956 tonnes en 2016-2017, soit une augmentation annuelle moyenne de 81 363 tonnes. Cela ramène à dire que la consommation moyenne annuelle de riz entre 1984-1985 et 2016-2017 était de 987 042 tonnes.

**Mots clés :** Dynamique, Filière riz au Mali, Production, Consommation, Importation

**Abstract** The objective of this article is to analyze the dynamics of the rice sector in Mali from 1985 to 2017. The methodology used for this study is quantitative. This involves analyzing the evolution of production, consumption, import, export and cultivated area through the EAC (Agricultural Conjecture Survey) database. The results showed that rice consumption in Mali, like production, is constantly increasing. This rice consumption, which was 170,677 tonnes in 1984-1985, reached 2,712,956 tonnes in 2016-2017, an average annual increase of 81,363 tonnes. This means that the average annual rice consumption between 1984-1985 and 2016-2017 was 987,042 tonnes.

**Keywords :** Dynamics, Rice sector in Mali, Production, Consumption, Import

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.14561663>

---

## Introduction

Des études récentes ont montré que le riz est l'aliment de base de plus de la moitié de la population mondiale. A cet effet, il polarise les activités de plus d'un milliard de personnes dans les zones rurales des pays en développement. Il est à noter que l'essentiel de la production mondiale du riz, soit plus de 90%, provient d'Asie. Elle tourne aujourd'hui autour de 700 millions de tonnes par an, dont seulement 6% sont échangés sur le marché mondial<sup>1</sup>.

Par ailleurs, l'instabilité des cours mondiaux des produits de premières nécessités, la hausse tendancielle des prix et les dynamiques de productions diverses constituent un risque majeur pour les pays les plus vulnérables comme ceux de l'Afrique de l'Ouest qui sont devenus de plus en plus dépendants des importations de riz. Ainsi, depuis 2011, les pays de la sous-région importent chaque année autours de 8 à 10 millions de tonnes de riz (BCEAO, 2019). La consommation de riz en Afrique de l'Ouest a augmenté en moyenne de 4,6 % par an au début des années 1990. La croissance démographique a augmenté de 3 % par an et la consommation par tête a augmenté de 2 % par an, selon Mendez et Bauer (2013), tandis que la production n'a augmenté que de 3 % par an, dont les deux tiers sont dus à l'expansion des surfaces cultivées. Si l'on compare à celle observée dans le reste du monde, la progression des rendements en Afrique de l'Ouest a en effet été décevante. Les rendements ont stagné autour de 1,5 t/ha pendant une longue période et l'écart avec les rendements moyens mondiaux n'a cessé de se creuser. Cependant, il semble y avoir un revirement technologique depuis 2009, bien que les résultats soient encore à déterminer. Les rendements actuels, qui se situent entre 2 et 2,1 tonnes/hectare, restent toutefois inférieurs de moitié à la moyenne mondiale, qui dépasse actuellement les 4 tonnes/hectare. Les rendements sont faibles comparés au reste du monde. Cette faible production s'explique par l'appauvrissement des sols, l'irrégularité de la pluviométrie, et l'utilisation de moyens rudimentaires de production.

Cependant, à travers l'engagement politique de faire du Mali un grand producteur agricole et de le hisser au rang des pays émergents, l'Etat Malien a entrepris de promouvoir la modernisation et l'innovation avec la mise en œuvre des programmes et projets de développement agricole. L'économie malienne est fortement tributaire du secteur agropastoral. Le pays est un grand producteur de riz dans la zone UEMOA avec 2 780 910 tonnes en 2016 (Ministère de l'agriculture, 2017). Le riz est considéré comme une denrée stratégique au Mali, contribuant de manière significative à la sécurité alimentaire en fournissant des revenus et de

---

<sup>1</sup> Document de Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture au Mali, 2009, 29 pages

l'emploi pour les pauvres en milieu rural<sup>2</sup>. La libéralisation de la filière rizicole à partir des années 1990, l'accroissement des aménagements hydro-agricoles comme l'Office du Niger et l'adoption de nouvelles technologies ont permis l'augmentation de la production du riz au cours des deux dernières décennies. Malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali importe du riz pour couvrir ses besoins alimentaires. Cela nous amène à poser la question suivante : Quelle est l'évolution de la filière riz au Mali de 1985 à 2017 ? L'objectif de cette recherche est d'analyser la dynamique de la filière riz au Mali de 1985 à 2017.

## **1. Matériel et Méthodologie**

### **1.1 Cadre théorique et conceptuel**

Pour orienter et de mieux cadrer notre étude, nous allons définir certains concepts comme la production, la consommation et l'importation pour mieux comprendre et d'analyser l'évolution de la filière riz au Mali.

#### **1.1.1 Production**

Au XVIIIème siècle, la notion de production n'était plus liée au commerce ou aux activités agricoles, mais était devenue un concept central de l'économie politique. François Quesnay (1694-1774), le fondateur des physiocrates, soutient que la production nécessite des avances annuelles et primitives (comme les notions modernes de consommations intermédiaires, de facteur travail et d'investissement en capital productif) et qu'elle ne constitue pas seulement une transformation physique des biens, mais également une création de valeur qui peut être exprimée en termes monétaires<sup>3</sup>.

Ainsi, la production nationale est obtenue en combinant les différentes productions avec leur produit net, également appelé valeur ajoutée. La valeur de ce produit net est diffusée dans l'économie sous forme de revenus qui sont générés grâce à la dépense qui permet de générer des revenus supplémentaires pour financer la production.

Adam Smith (1723-1790) a traduit cette théorie en utilisant des expressions qui deviendront courantes : capital fixe, capital circulant, salaires, rentes, profits. Il met l'accent sur le rôle de l'accumulation de capital dans la croissance de la production, introduit l'épargne (et l'égalité

---

<sup>2</sup> Rapport OMA (Observatoire du Marché Agricole), 2014, l'inclusion des femmes, des jeunes et des pauvres dans la chaîne de valeur du riz au Mali, pages 10

<sup>3</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/production-economie/>

entre l'épargne et l'investissement) et pose l'identité entre la valeur de la production et la somme des revenus productifs. Le modèle conventionnel de fonctionnement macroéconomique d'une économie, centré sur la notion de production, est établi et ne sera plus contesté.

### 1.1.2 Consommation

Le mot consommation provient du mot latin "cosumere" qui signifie dépenser. La consommation est l'action d'utiliser certains produits, biens et services. Même si la consommation est une notion qui s'applique à une expérience quotidienne, sa définition précise est difficile à trouver. Les conventions de la comptabilité nationale classent les consommations en fonction de leur destination (consommations intermédiaires et finales) et des agents économiques responsables (consommation des administrations, des ménages, etc.).

Au niveau macroéconomique, les économistes s'intéressent à l'étude de la répartition des ressources totales d'un pays entre la consommation et les autres utilisations, ou, de manière symétrique, entre la consommation et l'épargne, car l'épargne sert à financer les autres utilisations finales de la production nationale. Depuis les écrits de John Maynard Keynes, la question de l'arbitrage entre la consommation et l'épargne est au centre des débats théoriques dans le domaine de la science économique. Selon les économistes classiques tels qu'Adam Smith ou Jean-Baptiste Say, la consommation se produit lorsque les ressources sont utilisées dans le présent, tandis que l'épargne est utilisée pour financer l'investissement qui contribue à la croissance économique, ce qui augmente le potentiel de consommation future<sup>4</sup>.

Selon les keynésiens, au contraire, l'épargne est un résidu dans l'affectation des revenus. En abandonnant la consommation, l'épargne diminue la demande globale des entreprises et ne peut pas susciter d'investissements. La théorie keynésienne accorde une grande importance à la consommation, ce qui entraîne la crainte d'un « excès d'épargne », qui résulte de l'incapacité chronique du système économique à utiliser toute l'épargne des ménages, ce qui entraîne régulièrement des récessions et du chômage dans l'économie. Malgré les efforts de synthèse, le débat entre les Keynésiens et les classiques revient régulièrement dans l'orientation de la politique économique. L'intervention publique oscille entre des mesures d'encouragement à la consommation pour soutenir la demande à court terme et des mesures de soutien à l'épargne pour stimuler la croissance à long terme dans un mouvement de balancier.

---

<sup>4</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/consommation-vue-d-ensemble/>

### 1.1.3 Importation

Les termes de l'échange, dans leur définition la plus courante, représentent le rapport entre le prix des exportations et le prix des importations pour un pays. Les indices de prix sont généralement utilisés pour calculer les termes de l'échange, qui montrent l'évolution par rapport à une année de référence. Cependant, les termes d'échange ne sont pas seulement des mesures de prix relatives.

Trois principaux thèmes analytiques sont centrés dans « Le Traité de l'économie politique d'Antoine de Montchrestien (1576 env.-1621) » : la définition de la richesse, l'affirmation de la nécessité d'une intervention régulatrice de l'État et la théorie du commerce international. Jean Bodin affirmait dans La République en 1576 que « Il n'est de richesse que d'hommes ».

Montchrestien développe l'argument en inversant la relation de causalité établie par Aristote, qui place le Politique au-dessus de l'économique : la richesse d'un Royaume est influencée par la quantité de ses Activités de production et d'échange, qui dépendent à leur Tour de la taille de sa population<sup>5</sup>.

## 1.2 Zone d'étude

Le Mali est un pays sahélien de 1 241 238 km<sup>2</sup> situé au centre de l'Afrique de l'Ouest. Il a environ 7000 kilomètres de frontière avec sept autres pays qui sont : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Grâce à la réhabilitation et à la construction récentes de routes, Bamako, la capitale du Mali, est reliée directement aux ports de Dakar (à environ 1 400 km de Bamako), d'Abidjan (à environ 1 200 km), de Nouakchott (à environ 1 600 km), de Conakry (à 900 km), de Lomé (à 900 km) et de Tèma (à environ 1 489 km). Les possibilités d'échanges avec les grandes villes de l'Afrique de l'Ouest et du reste du monde sont renforcées par cette situation. Il existe huit zones administratives dans le pays (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal), ainsi que le district de Bamako qui comprend 49 Cercles et 703 communes, dont 37 sont urbaines. Selon les résultats définitifs du RGPH5 de 2022, la population a augmenté de 3,6 % par an, passant de 9 809 111 habitants au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998 à 22 395 485 habitants.

Le climat au Mali est de type soudano-sahélien, avec des températures moyennes élevées, une saison humide courte de 4 à 5 mois (juin à octobre) et une saison sèche longue de 5 à 9 mois

---

<sup>5</sup> <https://www.universalis.fr/recherche/définition%20de%20l'importation/article/1/>

(octobre à juin)<sup>6</sup>. Les précipitations moyennes diminuent du sud du pays vers le nord. Il existe quatre zones agro-climatiques majeures distinctes : la zone pré-guinéenne ou subhumide (75 000 km<sup>2</sup>, soit 6% de la superficie totale) au sud, la zone soudanienne (215 000 km<sup>2</sup>, 17% de la superficie totale) au centre, la zone sahélienne (320 000 km<sup>2</sup>, 26% de la superficie totale) dans le nord et la zone saharienne désertique (632 000 km<sup>2</sup>, 51% de la superficie totale) couvre la région la plus septentrionale du pays où les précipitations n'atteignent pas 200 mm/an.

### **1.3 Méthode**

La méthodologie utilisée pour la présente étude est quantitative. Il s'agit de l'analyse quantitative de la base EAC (Enquête Agricole de Conjoncture)

## **2. Résultats et discussions**

Dans cette partie, nous allons analyser les dynamiques de la production, de la consommation et de l'importation du riz au Mali.

### **2.1 Analyse descriptive de quelques indicateurs : Faits stylisés**

#### **2.1.1 Importance du riz au Mali**

L'économie malienne est fortement tributaire du secteur agropastoral qui contribue pour 33% au PIB en 2007 (19,1% pour l'agriculture, 8,5% pour l'élevage et 5% pour la pêche et la forêt). Le PIB agricole se décompose comme suit : agriculture vivrière hors riz : 13,6% ; riz : 3,1% ; agriculture industrielle hors coton : 1,4% ; coton : 1,0%. Le Mali est un grand producteur de riz dans la zone UEMOA avec 2 305 612 tonnes en 2011 (Ministère de l'agriculture). Le riz est considéré comme une denrée stratégique au Mali, contribuant de manière significative à la sécurité alimentaire en fournissant des revenus et de l'emploi pour les pauvres en milieu rural<sup>7</sup>. Il reste aussi une denrée de base dans l'alimentation, en particulier dans les centres urbains. La libéralisation de la filière rizicole à partir des années 1990, l'accroissement du nombre d'aménagements hydro-agricoles, la réhabilitation de la zone Office du Niger (vaste périmètre irrigué qui assure aujourd'hui plus de 50% de la couverture des besoins nationaux en riz) et l'adoption de nouvelles technologies ont entraîné une augmentation importante de la production

---

<sup>6</sup> Politique de Développement Agricole du Mali (PDA), *Adoptée par le Conseil des Ministres*, Jeudi 1er Août 2013, 43 pages

<sup>7</sup> Rapport OMA (Observatoire du Marché Agricole), 2014, l'inclusion des femmes, des jeunes et des pauvres dans la chaîne de valeur du riz au Mali, pages 10

rizicole au cours des deux dernières décennies. La production de maïs a également augmenté, notamment grâce à l'adoption de technologies plus performantes. Malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali est obligé de faire recours à des importations pour couvrir ses besoins en riz. Cette progression des importations montre que la production locale a du mal à couvrir entièrement les besoins locaux à cause d'une part des possibilités qu'offrent les marchés internationaux aux commerçants importateurs d'importer toujours du riz à des prix compétitifs et d'autre part de l'impossibilité de la chaîne des valeurs interne à produire du riz de qualité compétitif par rapport au riz importé.

Ainsi, 45% du riz commercialisé sur le marché national proviennent des importations. En 2007, celles-ci se chiffraient à 148 243 tonnes et provenaient essentiellement de l'Asie (l'Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan et Chine)<sup>8</sup>. Le marché malien du riz à l'import reste du fait un secteur stratégique qui est à ce titre très proche des centres de prises de décisions politiques. Il fait l'objet d'un monopole entre deux à trois gros importateurs qui couvrent chaque année les deux tiers des importations.

En effet, le riz représente environ 12% de la valeur agricole Kline et Gordon (2012). La demande de riz au Mali a connu une croissance rapide. Comme on le voit dans le tableau 1 ci-dessous, la consommation de riz par habitant est passé de moins de 30 kg au début des années 1990 à 69,7 kg à la fin des années 2010. La norme de consommation du riz, selon les résultats de l'EAC 2012/2013 CPS/EAC 2012 version finale a été estimée à 81.61 kg/habitant/an. La consommation de riz représente environ plus de 30% de la consommation totale de céréales. La croissance démographique, l'urbanisation, l'augmentation du revenu disponible et les changements dans les goûts et les préférences des consommateurs pour des repas plus pratiques, savoureux et nutritifs sont autant de facteurs qui augmentent la demande de riz.

***Tableau 1 : Evolution de la consommation du riz***

	<b>Consommation annuelle de riz par habitant (kg)</b>	<b>Part du riz dans la consommation annuelle totale de céréales (%)</b>
<b>1990-1994</b>	28.7	

<sup>8</sup> COULIBALY. M. M., Avril 2010, Rapport « *Etat de lieux de la riziculture au Mali* », 59 pages

1995-1999	37.4	20.9
2000-2004	50.5	27.3
2005-2008	55.1	25.9
2009-2010	69.7	30.2
2011-2013	81.61	38.13

*Source: ReSAKSS, MSU and Syngenta, 2012, CPS/SDR*

La production de riz a aussi augmenté de façon constante au cours des dernières décennies. La production nationale de riz décortiqué est passée de moins de 200.000 tonnes dans les années 1980 à plus d'un million de tonnes à la fin de la première décennie des années 2000. Les investissements publics massifs menés dans les infrastructures d'irrigation, notamment dans l'Office du Niger et les réformes axées sur le marché qui ont conduit à la libéralisation du marché du riz ont contribué à stimuler la production. Néanmoins, la demande de riz dépasse toujours l'offre nationale et sous régionale. À ce jour, le Mali reste relativement dépendante des importations en provenance d'Asie pour satisfaire sa demande de riz, avec environ un quart du riz consommé importé.

### **2.1.2 Caractérisation des différents systèmes de production rizicole**

Les différents systèmes de riziculture peuvent être regroupés en deux grandes catégories : la riziculture traditionnelle et la riziculture dans les aménagements hydro-agricoles.

#### **2.1.3 La riziculture traditionnelle**

Au Mali, la riziculture traditionnelle est catégorisée en quatre types de culture qui sont :

- La riziculture en submersion libre dans le delta central nigérien (le système recèle cependant d'énormes potentialités dans toutes les régions : 150 000 ha à Mopti, plus de 300 000 ha à Tombouctou et plus de 200 000 ha à Gao) ;
- La riziculture dans les bas-fonds et les plaines inondables dans la partie sud du pays (les superficies de bas-fonds sont estimées à environ 300 000 ha en zone Mali sud, 4 000 ha à Kita, 2 439 ha à Kéniéba et plus de 5 400 ha à Bafoulabé dans la région de Kayes, et 12 615 ha en zone Office de la haute vallée du Niger dans la région de Koulikoro) ;
- La riziculture pluviale dans les régions de Sikasso, Kayes, Koulikoro et une partie de la région de Ségou ;
- La riziculture de décrue et la riziculture de mares généralement rencontrées dans les régions de Mopti, de Tombouctou et de Gao.

#### **2.1.4 La riziculture dans les aménagements hydro-agricoles**

La riziculture dans les aménagements hydro - agricoles qui regroupe selon le degré de maîtrise de l'eau :

- La riziculture en submersion contrôlée (les superficies exploitées en riz de submersion contrôlée s'élèvent à 34 076 ha répartis en quatre complexes hydro-agricoles à savoir Dioro (15 446 ha), Sibila (3 050 ha), Farako (6 670 ha) et Tamani (8 010 ha). Dans la zone d'intervention de l'ORM, les superficies sont en régression en raison de la faible montée de la crue, consécutive entre autres, à la mise en service du barrage de Sélingué. Ainsi, les superficies sont passées de 39 000 à 33 000 ha, réparties en 16 casiers dont les superficies varient de 425 ha à environ 4 000 ha ;
- La riziculture en maîtrise totale de l'eau dans les rizières de l'Office du Niger (estimées à 960 000 ha ; de nos jours, seulement 100 000 ha ont été aménagés, ce qui représente environ 10% des prévisions), les aménagements de l'Office de Développement Rural Sélingué, de l'Office des Périmètres Irrigués de Baguinéda et les Petits Périmètres Irrigués le long des fleuves Niger (Mopti, Tombouctou et Gao) et Sénégal (Kayes, Kita, Bafoulabé et Manantali).

Au Mali, la riziculture connaît une croissance remarquable depuis deux décennies avec ses systèmes de production rizicole assez diversifiés. En 2008 avec une production totale de 1 607 647 t sur une superficie de 629 573 ha, la maîtrise totale a fourni 800 669 t sur une superficie cultivée de 133 193 ha. Avec les actions menées par la politique du gouvernement de faire de l'agriculture le moteur du développement économique du pays et les mesures d'accompagnement de l'Initiative Riz (subvention des engrais et semences) la riziculture a connu une ascension spectaculaire et rapide en termes d'augmentation des superficies, de productions et de rendements à l'hectare dans tous les systèmes de production rizicoles notamment en riziculture pluviale. Ce type de riziculture a bénéficié également de l'appui technique et financier du Projet de diffusion du Riz NERICA<sup>9</sup>. En 2009, le NERICA 4 a été cultivé sur 36 400 ha dont 31 459 ha dans les régions couvertes par le PDRN. Cette augmentation considérable de superficie fait suite à des actions conjuguées de différents acteurs (Structures publiques de recherche et de vulgarisation, Projets, ONG, OP, etc.).

---

<sup>9</sup> Mamadou M'Baré COULIBALY, Avril 2010, Rapport « Etat de lieux de la riziculture au Mali », 59 pages

La forte implication du Gouvernement du Mali à travers la subvention des engrais, le recrutement des agents d'encadrement a largement favorisé cette diffusion. La production de paddy est évaluée à 74 662 tonnes avec un rendement moyen de 2 051kg/ha.

## **2.2 Les technologiques utilisées dans les différents segments de la production**

Les technologies innovantes sont les résultats de la recherche. Le gouvernement du Mali met en priorité une agriculture moderne avec l'utilisation ces technologies innovantes. Durant la campagne agricole 2015-2016, des semences améliorées et certifiées ont été commercialisées pour couvrir les besoins et la reconstitution du Stock National de Sécurité de Semences (SNSS). Dans le domaine de la formation des agents de l'Agriculture, l'Etat continue de former des diplômés des Centres d'Apprentissage Agricole (CAPA) et de l'IPR/ISFRA. Il subventionné les engrais, les semences et l'opération pluies provoquées. Les technologies et approches diffusées auprès des producteurs sont des technologies de riz, de niébé, de maïs, de tomate d'hivernage et de l'approche portant sur le Système de Riziculture Intensif (SRI), de la Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs (Champs Ecoles Paysans), etc.

Au Mali, les travaux de recherche sur le riz irrigué à l'Office du Niger ont démarré vers les années 1940 avec la création de la station de Kayo dans la zone de Macina. Actuellement la recherche sur le riz au Mali est faite par l'Institut d'Economie Rurale (IER). Cet institut a toujours accordé une place de choix pour la recherche sur le riz en témoigne toutes les activités programmées dans le cadre du plan stratégique de la recherche agronomique adopté en 1992.

Les disciplines impliquées dans les recherches de l'IER sont : l'amélioration variétale, l'agronomie, les techniques culturales et la défense des cultures. La recherche a mis au point une gamme assez élargie de variétés se prêtant à l'intensification. Avec l'avènement des réhabilitations des périmètres et de la double culture des cultivars de cycle court (100-120 jours) et moyen (120-135 jours), non sensibles à la photopériode, supportant de grandes quantités d'azote, ont été diffusés. Les paysans peuvent actuellement choisir entre différentes variétés de saison (Kogoni 91-1, BG 90-2, BH2 Suruni, Sahélika et Diama Djigui) et de contre-saison (Wassa, Telimani et Nionoka).

Toutes ses variétés ont des grains de bonnes qualités se prêtant bien à l'usinage et à diverses préparations culinaires. La variété la plus utilisée (environ 90%) est la Gambiaka Suruni. Le repiquage est pratiqué à environ 98% dans les casiers. Les herbicides sont de plus en plus utilisés.

Les technologies disponibles au niveau de l'IER utilisées dans la production sont les suivantes :

- La technologie des variétés améliorées : BG 90-2, Gambiaka kokoun, Kogoni, Sahélika, Telimani (RPKN-2), Wassa (IR- 32307-107-1-2-2). Son objectif est d'améliorer le potentiel des variétés de riz ;
- La technologie des techniques culturales : Repiquage du riz irrigué, Pré-germination des semences de riz, Fumure : fractionnement de l'urée. Son objectif est l'intensification de la riziculture ;
- La technologie de la défense des cultures : les herbicides Basagran, PL2, Ronstar, londax, Stomp, Garil, Roundup, Argus, Gallant super. Son objectif est de lutter contre les adventices du riz.

Quant à la récolte, elle est une opération importante qui peut avoir un impact sur la qualité du riz paddy. Elle peut aussi compromettre tous les efforts fournis pour obtenir un riz moulu de bonne qualité. La récolte du paddy se fait de deux manières :

- La récolte Manuelle qui se fait à la main ;
- Et la récolte Mécanisée qui se fait avec la machine.

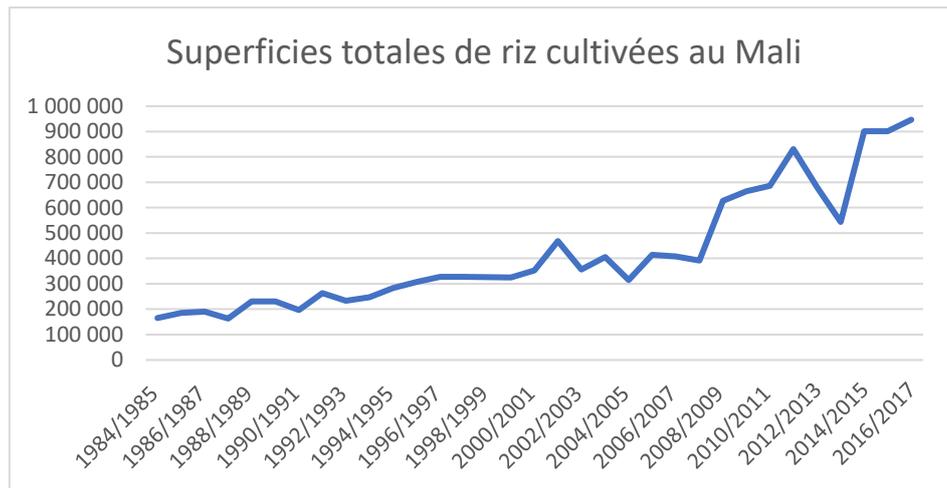
Une récolte à point nommé (éviter la récolte précoce ou tardive) est très importante pour contrôler la qualité du paddy récolté. Ceci étant, on reconnaît le temps approprié pour la récolte lorsque :

- 80% des panicules ont atteint la maturité totale ;
- La teneur en eau des grains est comprise entre 20 et 22% ;
- Le grain de paddy a une couleur de grains entièrement mur (notamment le jaune) ;
- Le grain de riz est blanc et dur une fois la coque enlevée.

### **2.3 La production nationale de riz, les rendements et les superficies cultivées**

De la campagne 1984/1985 à 2016/2017, les superficies totales cultivées de riz ont progressivement augmenté. Elles ont, au cours de cette période, plus que quadruplé et sont passées de 165 176 ha à 946 656 ha. Les superficies moyennes cultivées en riz de 1984/1985 à 2016/2017 ont été de 412 813 ha. Elles ont augmenté en moyenne de 24 421 ha chaque année.

**Graphique 1** : Superficies totales de riz cultivées au Mali



**Source :** Auteur, 2018

Au cours de la même période de 1984-1985 à 2016-2017, les rendements et la production ont sensiblement augmenté. L'augmentation fulgurante des superficies que l'on peut constater sur le graphique 1 à partir de 2007-2008 rend compte de l'engouement des paysans pour la riziculture suite au lancement du programme initiative riz. En effet, pour la première fois, le paysan se voyait octroyer une subvention pour l'utilisation d'engrais pour la culture du riz, notamment le riz NERICA susceptible d'être cultivé partout où le maïs pouvait réussir. Ceci a contribué à un accroissement sans précédent des emblavures en riz de 2007-2008 à 2011-2012, avant de chuter en 2012-2013. Après deux années dans le programme initiative riz, des contraintes liées à l'utilisation des semences de NERICA se sont dévoilées, notamment en ce qui concerne les caractéristiques techniques mal connues de ces semences<sup>10</sup>. Ces contraintes ont très vite obligé beaucoup de producteurs à abandonner la culture de ces variétés de NERICA, d'où le déclin des emblavures en riz. Et de 2014-2015 à 2016-2017, les superficies ont continué d'augmentées d'année en année.

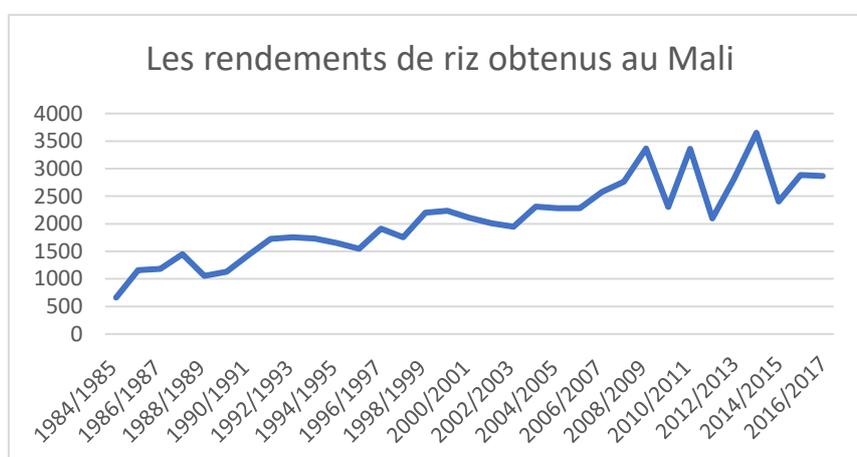
Les rendements moyens sont passés de 662 Kg/Ha en 1984-1985 à 2 865 Kg/Ha en 2016-2017. Durant cette période, le rendement moyen a été de 2 080 Kg/Ha. Les rendements ont augmenté en moyenne de 69 Kg/Ha chaque année. Le graphique 2 ci-dessous donne l'évolution des rendements de 1984-85 à 2016-2017. Cette augmentation du rendement rend compte de l'amélioration variétale avec l'introduction de semences plus productives et la subvention des engrais. Cependant, comme on peut le constater sur le graphique 2, après un gain de productivité assez important en 2008-2009, lié à l'augmentation

<sup>10</sup> L'accompagnement a manqué avec la distribution des semences de NERICA, qui sont fonction de la nature des sols et qui nécessitent des traitements contre les termites. Ce qui a eu un impact négatif sur les productions.

fulgurante des superficies dédiées à la culture du riz, il s'en est suivi une période de fluctuation à cause des contraintes liées aux semences de NERICA dont on a parlé plus haut et aussi le coup d'état qui est intervenu dans le pays en 2012.

La reprise de la productivité qui est intervenue à partir de 2012-2013 justifie l'utilisation des nouvelles technologies (variétés mieux maîtrisées et utilisation d'engrais subventionnés). Des contraintes existent toujours, néanmoins liées essentiellement au non-respect de certains itinéraires techniques, dont l'entretien courant des canaux, entre autres.

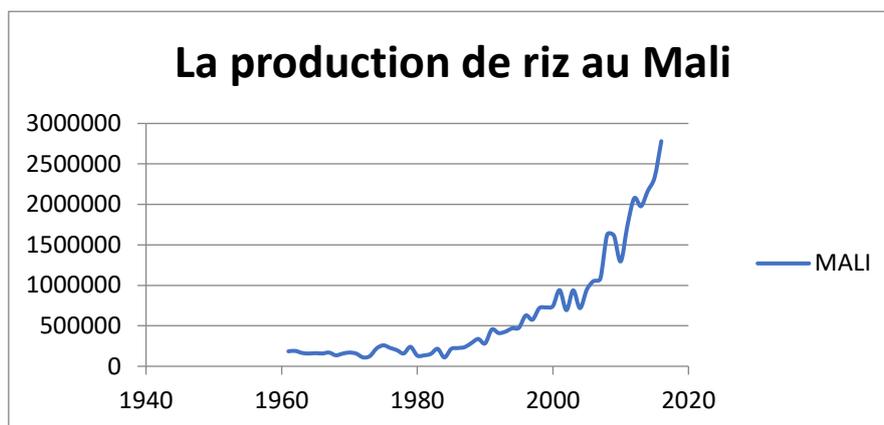
**Graphique 2** : Les rendements de riz obtenus au Mali



**Source** : Auteur, 2018

S'agissant de la production, elle a évolué en dents de scie entre 1961 et 1984 en passant de 185 000 tonnes à 109 354 tonnes. C'est à partir de 1985 qu'elle a commencé à évoluer de manière croissante jusqu'au début des années 2000. A partir de 2001, grâce aux efforts du gouvernement à travers des stratégies et politiques de développement agricoles, la production du riz a augmenté de manière spectaculaire d'année en année. En 2001, elle était de 940 938 tonnes contre 2 780 905 tonnes en 2016 soit une augmentation annuelle moyenne de 122 664 tonnes. Durant cette période, la production moyenne a été de 1 498 815 tonnes. Le Graphique 3 ci-dessous donne l'évolution de la production de riz de 1961 à 2016.

**Graphique 3 : La production de riz au Mali**



**Source : Auteur, 2018**

#### **2.4 Les politiques agricoles affectant la dépendance alimentaire du pays**

Au Mali, la consommation alimentaire des ménages est généralement axée autour de produits peu transformés, avec une part importante d'autoconsommation. Selon le rapport de la FAO (2010), on retrouve au Mali trois modèles de consommation alimentaire dominants :

Le premier modèle est réservé aux populations sédentaires. Le régime des populations, rurales comme urbaines, est caractérisé par la consommation de céréales sèches (mil, sorgho, et fonio), de riz, de légumineuses (niébé) et d'oléagineux (arachide). Les céréales sèches sont majoritairement consommées sous forme de pâte ou de couscous, et associées, de même que le riz, à différentes sauces (gombo, arachides, plantes variées). La consommation du riz devient de plus en plus importante que celle des autres céréales en milieu urbain. Quant au milieu rural, le riz est moins consommé au détriment des céréales sèches. Les aliments qui viennent en complément sont les tubercules (igname, pomme de terre, manioc, patate douce, etc.), les légumes et légumineuses (utilisés pour la sauce qui accompagne les céréales), les fruits saisonniers (notamment la mangue et les agrumes, disponibles pendant une grande partie de l'année), et les produits de cueillette (FAO, 2010). On retrouve également la consommation de pain et de pâtes alimentaires, ces dernières étant surtout dans les habitudes alimentaires des citadins. La viande et le poisson font également partie du régime alimentaire mais sont consommée en faible quantité, du fait des prix élevés.

Le deuxième modèle correspond à l'alimentation des populations de pasteurs, très majoritairement dans le nord du pays. Cette alimentation est centrée autour de la consommation de lait (frais, sous forme caillée, de crème ou de fromage) et dans une certaine mesure de viande

rouge, qui demeure consommée avec modération par les éleveurs en raison de la valeur de leurs troupeaux. Les populations pastorales consomment également les céréales sèches, qu'elles obtiennent souvent par troc avec les agriculteurs. Enfin, un troisième modèle minoritaire est celui des populations de pêcheurs qui sont dominées par les Bozos et Somonos. Leurs alimentations sont principalement centrées autour du poisson, du riz et du mil. Ils vivent le plus souvent dans le lit du fleuve Niger ou aux allants tours des ramifications du fleuve et des lacs.

Cependant, vers la fin des années 90, le gouvernement du Mali a cherché à mettre en place un modèle de croissance redistributive et à forte valeur ajoutée, tout en prenant en compte les réalités macroéconomiques pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) a ainsi été mis en place en 2002, remplacé par le cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) qui soutenait et encadrait la mise en œuvre de ces grandes orientations stratégiques pour la période 2007-2011. Le CSCR décrit les politiques et programmes que le pays espère mettre en œuvre afin de promouvoir la croissance économique à un taux annuel de 7% et réduire la pauvreté (Ministère de l'agriculture, 2007), et d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'un des trois piliers du CSCR était de renforcer les secteurs productifs de l'économie, avec un accent particulier sur le secteur rural et agricole (APCAM, MSU, 2011).

Le CSCR a expiré en 2011, il a été remplacé par le Cadre stratégique pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (CSCERP), qui était prévu pour la période 2012-2017. Les orientations politiques particulières au développement rural et agricole étaient inscrites cependant dans un cadre plus précis, dont les jalons ont été posés en 1991 lors des états généraux du monde rural. Ceux-ci ont donné lieu au Schéma directeur du développement rural (SDDR), adopté en 1992 et renouvelé pour la période allant de 2000 à 2010. Ce dernier schéma était présenté comme le cadre de référence des interventions en matière de développement rural (La Chapelle, 2011), et comme un instrument de consensus entre l'état, les producteurs, la société civile et l'ensemble des partenaires au développement autour de la politique du secteur. Cependant, si le SDDR proposait des objectifs généraux, des programmes d'action prioritaires et des mécanismes permettant d'appuyer la planification du secteur, il n'a pas été traduit en plan d'action budgétisé (Ministère de l'agriculture, 2007). En 2006, le Gouvernement malien a adopté une Loi d'orientation agricole (LOA), ayant pour objectif de « déterminer et conduire la politique de développement agricole du Mali à long terme » (GRET, 2005). La LOA concerne l'ensemble des activités économiques du secteur agricole et péri-agricole, cherche à faire de ce

secteur le moteur de l'économie nationale, et vise à promouvoir une agriculture durable, diversifiée, moderne et compétitive, en plaçant les paysans au centre de la démarche (GRET, 2005). La LOA prône donc la structuration et la modernisation de l'agriculture familiale et des exploitations agricoles de moyenne et grande taille, en les rendant compétitives et intégrées à l'économie sous-régionale et en stimulant l'emploi en milieu rural. Ceci passe par un desserrement et un désengagement de l'état à travers la décentralisation et la privatisation, et la concertation accrue avec les différentes parties prenantes du secteur. La LOA a été mise en œuvre en accord avec la Politique agricole commune de la CEDEAO et les recommandations du PCDA du NEPAD. Le cadre stratégique de la LOA, destiné à remplacer le SDDR arrivé à échéance en 2010, est la Politique de développement agricole (PDA). La PDA fait l'objet du premier article de la LOA, elle doit traduire de manière concrète et chiffrée sa vision. L'ambition de la PDA est d'être un cadre plus fédérateur et plus opérationnel que le SDDR. C'est pourquoi un outil de planification et de suivi-évaluation développé a été élaboré. Il s'agit du Programme national d'investissement dans le secteur agricole (PNISA), dans lequel se retrouve tous les plans d'investissement nationaux, programmes et projets, et interventions ordinaires de l'Etat en faveur du secteur agricole et alimentaire au Mali.

Cependant, le gouvernement malien ainsi que les partenaires techniques et financiers fondent beaucoup d'espoirs sur le secteur agricole comme moteur de développement et de garantie de la sécurité alimentaire. Les dépenses totales de l'Etat vers le secteur rural et agricole ont ainsi augmenté de 82% entre 2004 et 2010 (SPAAA, 2012) et la part du budget total consacrée à l'agriculture est située au-dessus des 10% comme prévu dans la déclaration de Maputo de 2003. La priorité du ministère de l'agriculture, en termes de politique agricole, au-delà des objectifs plus généraux, consistait à augmenter la production céréalière du pays de 30% pour 2013-2014 (London Economist Intelligence Unit, 2011). L'ambition du ministère de l'agriculture à travers cette augmentation est de renforcer la sécurité alimentaire nationale et d'offrir de meilleurs revenus aux producteurs. L'objectif est également d'améliorer la balance commerciale en augmentant les exportations et en faisant du Mali un exportateur net de céréales et le grenier de l'Afrique de l'Ouest. Cela, est une ambition datant de la période coloniale. Le gouvernement multiplie donc les subventions aux intrants de 13,6 milliards de FCFA en 2009 à 31 milliards en 2012 (Ministère de l'agriculture, 2012). Ces subventions sont intervenues à travers l'Initiative riz, lancée en 2008 et étendue depuis au blé et au maïs, mais aussi au coton, mil, sorgho et niébé. Les investissements du gouvernement se concentrent beaucoup sur les cultures irriguées, principalement sur le delta du Niger : 11 882 hectares de bas-fonds et 965 hectares

de plaines inondables ont été aménagés en 2010 (OCDE, 2011). A ceci, s'ajoute un objectif de diversification des cultures d'exportation : céréales (riz, blé et maïs) mais de fruits, promus par le Programme de compétitivité diversification agricoles (PCDA), un vaste programme lancé en 2008 avec l'appui de la Banque mondiale. Ce programme qui avait été clos en 2010, a été reconduit jusqu'en 2013. En plus du PCDA, la Banque mondiale a initié avec d'autres partenaires techniques et financiers un nouveau programme poursuivant des ambitions similaires, le Projet d'accroissement de la productivité agricole (PAPAM). Un autre défi majeur reste la privatisation de la CMDT, la compagnie cotonnière nationale. Le processus décidé en 2001 (LDRSC) et initié dès 2003 avec le recentrage des activités de la CMDT et une dernière phase lancée en 2007, n'a toujours pas abouti, et la situation n'est pas claire quant aux appels d'offre émis pour les quatre unités régionales. Le coton reste malgré tout un secteur phare, les investissements dans le secteur ayant plus que doublé entre 2009 et 2010 pour atteindre 26 444 milliards de FCFA (OCDE 2011). Il apparaît cependant que les priorités et les choix politiques pour l'agriculture au Mali seront particulièrement dépendants du contexte politique national et régional dans les mois et années à venir. En effet une forte incertitude pèse sur le climat politique et social au Mali, du fait des événements politiques et militaires survenus au printemps 2012. L'instabilité au plus haut niveau des institutions nationales représente un frein évident à la capacité du pays à mettre en œuvre des politiques agricoles et rurales durables. Il faut cependant souligner que malgré cette actualité, un nombre important de processus politiques, de programmes et de projets sont en cours et reçoivent l'attention des autorités nationales et des partenaires au développement, à l'image du projet SPAAA.

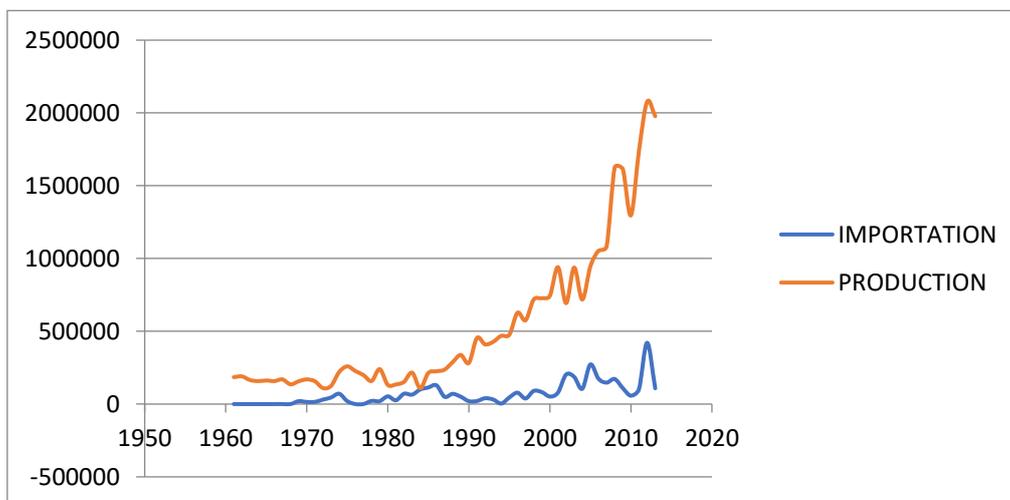
### **2.5 Le Mali dépend structurellement des importations de riz**

Au Mali, le riz contribue à lui seul pour environ 5 % du PIB du Mali (Initiative Riz au Mali, 2008). Ainsi, sa part dans la valeur ajoutée nationale a augmenté avec l'intensification des flux commerciaux vers les zones urbaines. Par rapport à la filière coton, dont le développement dépend des exportations, la filière riz a l'avantage de disposer d'un marché national en pleine expansion. Malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali est obligé de faire recours à des importations pour couvrir ses besoins en riz. Au total 45% du riz commercialisé sur le marché national provient de l'importation (Ministère de l'agriculture, 2010). Au lendemain des indépendances plus précisément en 1961, les importations du riz au Mali était estimée à 163 tonnes. En effet, en 2007 les importations en riz marchand se chiffraient à 147 422 tonnes et provenaient d'Asie (Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan et Chine). La montée de la consommation de riz s'est faite de manière spectaculaire. Selon les dernières enquêtes

budget/consommation réalisées en 2006, la consommation par tête d’habitant au Mali se situait autour de 57 kg/habitant/an (Rapport document du SNDR au Mali, 2009). « Le riz devient ainsi la première céréale consommée en zone urbaine. Plus de la moitié de la consommation de Bamako est assurée par les importations. Par ailleurs il a été noté que les populations rurales se nourrissent de plus en plus du riz importé (30% des consommations en 2007 contre moins de 10% dans les années 1990) » (Ministère de l’agriculture, 2010).

En 2012, le volume des importations de riz a considérablement augmenté au Mali à cause de la crise politico-sécuritaire dans le pays soit 421 130 tonnes. A la même période allant de 2011 à 2013, la consommation annuelle de riz par habitant a largement augmenté par rapport à 2009-2010 soit respectivement de 81,61 kg/habitant et 69,7 kg/habitant. La part du riz dans la consommation annuelle totale de céréales a aussi augmenté à la même période soit respectivement de 30,2% à 38,13%. Mais en 2016 avec le service de contrôle à l’importation, elle était estimée à 225 512 tonnes de céréales.

**Graphique 4** : L’importation et la production de riz au Mali



**Source** : Auteur, 2018

Le marché malien du riz à l’import reste de fait un secteur stratégique et est à ce titre, très proche des centres de décisions politiques. En effet, ce marché de riz à l’importation, fait l’objet d’un oligopole. Les importateurs perçoivent une subvention de la part de l’état. De ce fait, le riz devient un produit importé avec un enjeu de taille. Cependant, il nécessite une analyse des initiatives pour aboutir à des orientations précises pour la profession agricole et ses alliés.

## **2.6 La production locale de riz : facteur de sécurité alimentaire, de croissance économique et de réduction de la pauvreté**

En Afrique de l'Ouest, le riz occupe de plus en plus une place importante dans les habitudes alimentaires. Il se distingue des autres produits vivriers de base par l'accroissement rapide de sa consommation et par la dépendance accrue qui en résulte vis-à-vis du marché mondial. Ces pays importent une quantité importante de leur consommation. Cela, n'est pas sans conséquence pour les producteurs locaux. Au Mali, l'une des préoccupations des politiques agricoles est de concilier l'importation et la valorisation du riz local.

Pour Pascal GBenou<sup>11</sup>, il n'y a pas d'agriculture prospère sans soutien et protection suffisante. Selon lui, « Il faut protéger le riz national. Nous sommes l'une des régions à frontières très ouvertes. Le taux de protection du riz est d'environ 10%, alors que le Japon applique une protection de 700%. Pourquoi l'Afrique de l'Ouest ne protège-t-elle pas son riz qui est une denrée très stratégique ? ».

Cependant, la régulation du marché de riz s'inscrit dans un cadre plus large de débats en économie du développement où se pose notamment la question du rôle respectif de l'État et des acteurs privés dans la régulation des activités économiques. En effet, depuis la crise de 2008, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont développé des stratégies de régulation du marché à très forte orientation pro-urbaine<sup>12</sup>. La finalité de l'ensemble des stratégies mises en œuvre est de maintenir à un niveau relativement bas, le prix de cession du riz pour le rendre accessible aux consommateurs.

Pendant, ces dernières années la consommation de riz au Mali a connu une hausse fulgurante sous les effets combinés de plusieurs facteurs notamment l'urbanisation, les changements d'habitudes alimentaires, l'ouverture du marché régional, et les aides alimentaires. Par contre, l'exonération de riz importés a permis d'assurer un bon approvisionnement du marché national et de garantir une disponibilité en riz. A cet effet, elle n'est pas sans conséquence sur la production locale du riz. Le Mali applique le Tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA, adoptée en 2000. Il représente le plus bas tarif dans les pays africains pour les importations de riz. Ce tarif ne permet pas la protection de la production nationale et par conséquent représente un risque majeur d'accroître la concurrence sur les marchés domestiques pour le riz, de

---

<sup>11</sup> Le président du Cadre de concertation régional des organisations de production de riz de l'Afrique de l'Ouest (2015)

<sup>12</sup> Le représentant du CILSS (2015)

décourager les investissements dans les filières domestiques, d'affaiblir l'engagement des acteurs, notamment les producteurs, d'anéantir ainsi la dynamique amorcée depuis 2008.

Dans le cadre des initiatives et stratégies nationales et régionales de soutien aux filières rizicoles, la CEDEAO et l'UEMOA ont déployé au niveau régional des stratégies pour améliorer la disponibilité du riz sur les marchés. En ce qui concerne l'UEMOA, elle a alloué des financements de 1,5 milliard de FCFA à chacun des huit États membres pour investir dans les aménagements rizicoles et subventionner les engrais et les semences de variétés améliorées (Journal l'Essor, 2015). La zone CEDEAO a enregistré une performance non négligeable en termes de production avec un taux de croissance annuel de 5,76% au cours de la période 2000-2010 (BCEAO, 2015). Cette production régionale est impulsée par quatre pays : le Nigeria, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Mali, qui ont réalisé à eux seuls, en 2013, plus 85% de l'offre de riz paddy BCEAO, 2015).

Au Mali, le riz demeure le principal produit agricole de base en termes de volume avec une production annuelle qui dépasse deux millions de tonnes de riz paddy depuis la campagne agricole<sup>13</sup> 2014-2015. Il dispose de tous les atouts pour être le grenier de l'Afrique de l'ouest en riz puisque son potentiel productif (capital, travail et terre) est très faiblement exploité par les producteurs.

Les effets de la crise de 2008 ont davantage montré la place qu'occupe le riz dans les systèmes alimentaires des populations Ouest-africaine ainsi que son caractère stratégique au plan politico-économique. Pour le cas du Mali, nous pouvons citer « l'initiative riz » comme l'une des stratégies mises en place dans ce sens. La Plateforme des producteurs de riz du Mali (PNPR-M) avec ses partenaires, ont réalisé plusieurs études, visites d'échange, concertations et analyses, qui ont permis d'avoir une vision partagée des problématiques clés liées en amont et en aval de la production rizicole. En dépit des performances, la production nationale n'arrive pas à couvrir totalement les besoins de consommation de la population en riz. Par exemple, pour la période de 2008-2013 les besoins de consommation ont été couverts en moyenne à 93%. En effet, les engagements de l'Etat depuis la crise de 2008 n'ont cessé de marquer un pas important dans la progression de la production du riz. Aujourd'hui, celle-ci se chiffre à 2 712 956 tonnes, soit 30,83% de la production céréalière 2016-2017, plaçant le Mali au 2<sup>e</sup> rang des

---

<sup>13</sup> Rapport, 2016, Plan de campagne agricole au Mali 2016-2017, 111 pages

producteurs en Afrique de l'ouest après le Nigeria<sup>14</sup>. La filière riz demeure une opportunité à saisir de par son statut stratégique pour le peuple malien.

En effet, malgré les statistiques et les analyses indiquant de l'autosuffisance en riz blanc (93%) pour le Mali, les importations de riz blanc n'ont pas connu une baisse significative en fonction de la production. Au contraire, elles ont connu une remontée sensible et sont estimées à 184 371 tonnes entre 2012 et 2016, correspondant environ 18% de la production nationale (Pascal GBenou). Ces importations ont souvent menacé l'écoulement de la production nationale.

Entre 2006 et 2010, le gouvernement a exonéré pour plus de 20 milliards de FCFA d'importation de riz (Pascal GBenou). Ce montant aurait mieux servi s'il était réinvesti dans le tissu économique. Il aurait servi non seulement à avoir plus de maîtrise de l'eau au niveau des différents systèmes de production rizicole, mais aussi à assurer l'approvisionnement en intrants agricoles (semences améliorées et engrais) et faciliter l'accès au marché pour la commercialisation du riz local.

Cependant, les producteurs de riz, leurs organisations et leurs alliés saluent l'engagement de l'Etat dans sa volonté à œuvrer au développement de la filière riz, sans laquelle, les politiques de sécurité alimentaire ne peuvent qu'être vaines. Ils exhortent par conséquent le gouvernement à mettre rapidement en place une politique intelligente basée sur la rationalisation des importations de riz en fonction d'une bonne évaluation de la production nationale et des besoins nationaux. Ils recommandent le contrôle et le contingentement des importations par l'instauration de quota permettant de coupler les achats locaux de riz avec les importations, des facilités de paiement à accorder aux importateurs de riz pour effectuer des achats locaux de riz. Ils souhaitent surtout la généralisation et l'effectivité de la priorité accordée au riz national dans les achats institutionnels.

## **2.7 Les avancés de la riziculture malienne depuis la flambée des prix en 2008**

Dans les années 2000, le gouvernement malien a pris une série de mesures et de décisions politiques affectant directement les principales filières agricoles du pays. Les décisions et mesures politiques sont ici définies comme les décrets ou annonces ministérielles sur des aspects spécifiques de cadre de politique (FAO-FAPDA, 2010). Elles correspondent à une phase de mise en œuvre de ces cadres stratégiques, mais conservent un statut législatif qui les différencie des projets et programmes. En effet, certaines de ces décisions et mesures

---

<sup>14</sup> Rapport, 2016, Plan de campagne agricole au Mali 2016-2017, 111 pages

gouvernementales susceptibles d'avoir des effets sur les incitations à la production ont été prises de manière directe ou indirecte (les activités de renforcement des capacités, les investissements dans des biens publics, les améliorations des services ou des réseaux de transport).

En 2008, le gouvernement malien a lancé le projet « Initiative riz ». Initialement destinée au soutien de la filière riz, elle a été étendue en 2009 et 2010 au maïs, blé, coton, mil et sorgho. L'initiative riz consistait à fournir aux producteurs des semences et des engrais à environ 50% de leur prix sur le marché. L'Etat fournissait également à crédit des équipements (motoculteurs, batteuses et motopompes) ainsi que de l'appui-conseil aux producteurs. Lors de la campagne 2009-2010, le montant global de la subvention aux engrais s'est élevé à 16,200 milliards de FCFA sur 25,398 milliards de FCFA prévus soit un taux de réalisation de 63,79% (Ministère de l'agriculture du Mali, 2010). Les orientations de l'initiative riz s'appuyaient sur le potentiel existant en terre, en eau et en ressource humaine. La réalisation de cette volonté politique est devenue un enjeu de premier plan au regard du contexte international qui rendait compétitif nos produits agricoles jadis fortement concurrencés par les importations de denrées alimentaires subventionnées. Ainsi, dans la perspective d'apporter une réponse structurelle à la crise céréalière généralisée et de mettre nos populations à l'abri des soubresauts des marchés internationaux, le gouvernement du Mali a décidé de mobiliser tous les atouts dont le pays disposait et de les mettre en synergie dans une démarche volontariste à travers la mise en œuvre d'un plan d'opération permettant de réaliser l'autosuffisance du pays en riz dès la campagne de première mise en œuvre. La production attendue du riz pour la campagne 2008-2009 était de 1 618 323 tonnes, soit une hausse de 50% par rapport à la campagne 2007-2008<sup>15</sup>. Cette situation devrait permettre de dégager une production de riz marchand de l'ordre de 1 million de tonnes. L'objectif de production de dix millions de tonnes de céréales en 2012 permettrait de satisfaire la consommation intérieure et de faire du Mali un exportateur net de céréales dont le riz.

Ensuite, une autre décision importante a été prise sur la période 2007-2008 qui consistait à vendre les céréales contenues dans les stocks nationaux à des prix subventionnés afin d'atténuer l'insécurité alimentaire dans le pays. Ces stocks nationaux représentaient 78% de la capacité de stockage du pays (Diarra, S. et al. 2011) et étaient gérés par l'Office des produits agricoles du Mali (OPAM), pour une capacité de stockage de 135 250 tonnes. Cette mesure concernait donc à la fois le maïs (considéré comme un produit exporté exclusivement dans la sous-région même si les volumes échangés sont faibles), le mil, le sorgho et le riz (massivement importé).

---

<sup>15</sup> Document de référence "Initiative Riz", 2008

En 2009, la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) a été mise en place. L'objectif de la SNDR était de faire du Mali une puissance agricole capable de se mettre au même niveau que les pays émergents exportant des produits agroalimentaires transformés. Le développement agricole est le vecteur le plus sûr pour atteindre cet objectif mais aussi, pour assurer une croissance économique forte et sécurisée. Elle visait aussi à intensifier les systèmes à haut potentiel de production. Ainsi, l'accent a été mis sur l'aménagement de nouveaux périmètres avec maîtrise d'eau, le développement de la riziculture pluviale avec des variétés à haut rendement et l'intensification des autres systèmes de production.

En 2011, le PNIP-SA (Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole au Mali) a été planifié pour Cinq années (2011-2015). Il visait à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Il contribuait ainsi à l'atteinte de la souveraineté alimentaire du pays en vue d'assurer le bien-être des populations conformément aux prescriptions de la LOA du Mali et des orientations de la politique agricole de la CEDEAO. Ce projet, avait comme objectifs spécifiques : l'accroissement de la production céréalière (maïs, mil, sorgho et riz) par l'intensification et la modernisation des systèmes de production et de commercialisation ; l'accroissement des productions animales (viande, lait et poisson) par l'aménagement des ressources et l'intensification des systèmes de production pastorales et aquacoles ; et l'amélioration des revenus des producteurs par une meilleure valorisation économique des surplus de production.

Dans la même perspective, un Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) a été élaboré. Pour sa mise en œuvre effective, le PNISA a unis tous les Plans d'Investissements Prioritaires (notamment le PNIP-SA), les Projets et Programmes nationaux (tels que le PAPAM, le Programme National d'Irrigation de Proximité « PNIP », le Programme Zone grenier du Mali et environ 200 interventions de ce type) mais également toutes les interventions ordinaires de l'État sur le budget intérieur.

La phase1 (2009), a coïncidé avec la deuxième année du plan d'action du Ministère de l'Agriculture. Elle consistait à atteindre la production de 2 millions de tonnes de paddy par une extension des superficies en NERICA et la mise en exploitation des nouveaux aménagements avec maîtrise totale d'eau. La production attendue était de 2 003 040 tonnes de paddy sur une superficie totale de 629 584 ha. L'initiation de la subvention des engrais et des semences durant la campagne agricole (2007-2008) a été maintenue. Quant à la phase2 (2013), elle prévoyait

l'aménagement de 10 000 ha/an avec une maîtrise totale d'eau et une progression de la riziculture pluviale qui avait commencé à attirer les producteurs de mil à cause des rendements satisfaisants du riz NERICA (3 à 4 t/ha) et de la bonne pluviométrie des dernières années. La production attendue était de 2 705 373 tonnes. Cette progression devrait permettre au Mali de commercialiser une partie de sa production (environ 786 412 tonnes de riz) sur le marché sous régional. L'accent était mis en outre sur l'acquisition de nouveaux équipements agricoles notamment les motoculteurs qui facilitent les travaux de préparation des sols pour la maîtrise totale de l'eau. Par contre, cet objectif n'a pas été atteint car la production globale de riz pour la période 2013 a évolué au-dessous de la prévision nationale (soit 1 914 867 tonnes). En fin, la phase3 (2018), la production attendue est de 3 969 564 tonnes de paddy qui proviendront de 245 420 ha de riziculture pluviale, 220 673 ha de maîtrise totale d'eau et de 621 161 ha de submersion libre dans le delta du Niger. L'objectif à ce niveau est de faire du Mali un pays exportateur de céréales avec environ 1,5 million de tonnes de riz marchand commercialisable. La promotion du label de qualité sera également d'actualité grâce à l'introduction d'équipements post-récoltes adaptés.

## **Conclusion**

Les gouvernements ouest-africains, souvent dépourvus de moyens pour mettre en œuvre de véritables politiques de protection sociale, ont longtemps cherché à assurer l'approvisionnement des villes avec des céréales à bon marché, en particulier avec du riz importé (Hirsch, 1998). Les populations les plus pauvres ont ainsi trouvé leur compte dans la disponibilité de riz importé à la portée de leur pouvoir d'achat, fut-il de médiocre qualité (fort taux de brisures et d'impuretés, grains jaunâtres, etc.). Les pays à forte consommation, comme le Sénégal ou le Liberia, ont, depuis la libéralisation du secteur au début des années 1990, appliqué une politique de prix bas avec des droits de douanes de 12,5%, avant 2008, ce qui a favorisé l'essor de la consommation de riz importé, tout en limitant la compétitivité des riz locaux Mendez et Bauer (2013). L'essor des importations a favorisé aussi la montée en puissance de lobbies du riz importé s'intéressant peu, sauf exception, au sort de la filière locale. Au Bénin, les droits de douane sur le riz importé constituent la principale recette du port de Cotonou. Le Nigeria et le Ghana, tous deux pays à consommation de riz intermédiaire, malgré des politiques volontaristes visant à protéger les filières locales, n'ont pas réussi à réduire la progression des importations durant les années 1990 et 2000 (USDA, 2010).

Cependant, la consommation du riz au Mali, à l'instar de la production, est en constante augmentation. Cette consommation de riz, qui était de 170 677 tonnes en 1984-1985, a atteint 2 712 956 tonnes en 2016-2017, soit une augmentation annuelle moyenne de 81 363 tonnes. Cela ramène à dire que la consommation moyenne annuelle de riz entre 1984-1985 et 2016-2017 était de 987 042 tonnes.

La part du riz dans la consommation totale des céréales est en augmentation. Elle était de moins de 20% jusqu'en 1995-1996. A partir de cette période, elle a évolué entre 20% et 30% jusqu'en 2010-2011 où elle a atteint 38% en 2011-12. Cette progression de la consommation de riz s'explique par un ensemble de facteurs dont entre autres :

- Le taux d'accroissement élevé de la population soit 2,61% au Mali contre 2,5% en Afrique subsaharienne et l'exode rural font que les populations se tournent de plus en plus vers les produits de préparation facile, notamment le riz ;
- Le changement des modes de consommation dans le pays en général et dans les villes en particulier ;
- L'accroissement exponentiel des restauratrices avec l'introduction dans le pays du système de journée continue ;
- L'urbanisation croissante des villes au détriment de la campagne et les changements des habitudes alimentaires basées de plus en plus sur le riz.

La consommation de riz devrait poursuivre sa progression. Les prévisions indiquent une croissance de l'ordre de 50% de la demande dans les 10 ans à venir<sup>16</sup>. Malgré l'augmentation de la consommation, les productions annuelles de riz restent légèrement inférieures aux besoins annuels de consommation.

Au Mali durant les 25 ans passés, la production disponible annuelle moyenne de riz était de 456 089 tonnes contre un besoin moyen annuel de consommation de 552 055 tonnes, ce qui donne un taux de couverture moyen de 83%. Ainsi, le déficit de production du riz constitue en moyenne de 17% des besoins réels de consommation de la population.

---

<sup>16</sup> Diakit , M., 2009, Etude de r f rence sur la productivit  agricole du riz au Mali, page 25

## Référence

Adams. M.E., 1982, *Agricultural Extension in Developing Countries*, Longman Harlow.

Ban. V. D., A.W., Hawkins. H. S., Brouwers. J. H. A. M. and Boon. C. A. M., 1994, « *La Vulgarisation Rurale en Afrique* ». Karthala, Paris. 373 P.

Bélière. J.F., Bonnal. P., Bosc P.M. et al., 2014, « *Les agricultures familiales dans le monde : définitions, contributions et politiques publiques* », A Savoir 28, octobre 2014, p.200

Carne. C. C., 2011, *Agriculture biologique : une approche scientifique*, 315 pages, édition France Agricole

Coulibaly. C., 2015, *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Mali de 1910 à 2010 : les mythes et réalités à l'Office du Niger*, 274 pages, Harmattan, Paris

Couturier. I., 1994, *La diversification en Agriculture : aspects juridiques*, 557 pages

Faure. G., Dugué. P., Beauval. V., 2004, *Conseil à l'exploitation familiale*, GRET /CIRAD, guides pratiques AGRIDOC, Paris 2004, 127 pages

Gafsi. M., Dugué. P., Jamin. J. Y. et al., 2007, *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du centre*, 471 pages, Quae

Jean. C. B. B., et Abdelali. B. N., 2010 : *Repenser les économies africaines pour le développement*, Série de Livres du CODESRIA ; Dakar

Politique de Développement Agricole du Mali (PDA), *Adoptée par le Conseil des Ministres*, Jeudi 1er Août 2013, 43 pages

Sen. A., 2003, « *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté* » (Development as Freedom, 1999), Paris, *Odile Jacob*.

[https : //www.universalis.fr/encyclopedie/production-economie/](https://www.universalis.fr/encyclopedie/production-economie/)